

Nouveauté !!!!

ÇA  
GRONDE

Revue

Action féministe



Vol. 1, 18 octobre 2024

Le 8 octobre dernier se tenait notre premier comité d'action féministe local. Mylène Gervais, l'une des membres de ce comité ayant assisté au réseau de l'action féministe présenté par la CSQ les 3 et 4 octobre derniers, souhaite vous présenter des sujets touchant les femmes qui ont été traités au réseau ou tout simplement qui font partie de l'actualité.

## Femmes au Québec : économie, inégalités et luttes

Malgré des progrès importants, il reste beaucoup à faire pour l'égalité des genres. Les luttes syndicales et du mouvement des femmes ont joué un rôle crucial dans l'amélioration du sort économique des femmes, mais encore du chemin reste à faire avant d'atteindre l'équité salariale.



À Télé-Québec, le 21 octobre, à 20 h

## Le droit à l'avortement

Le droit à l'avortement est en péril dans plusieurs pays à travers le monde, dont au Canada, avec la montée des groupes anti-avortement. Dans le contexte où plusieurs états américains ont rendu illégal ce droit, nous vous invitons à écouter le documentaire de Léa Clermont-Dion : La peur au ventre qui sera diffusé à Télé-Québec le 21 octobre 2024, à 20 h.

**Synopsis** : En procédant à l'invalidation de l'arrêt Roe c. Wade, la Cour suprême américaine a fait un saut de cinquante ans en arrière en faisant en sorte que l'avortement n'est plus un droit protégé. Ce recul est symptomatique d'une polarisation déroutante. Dérangée par cette situation historique, la réalisatrice et féministe Léa Clermont-Dion s'interroge : quel effet ce recul juridique aura chez nous ? Le documentaire « La peur au ventre » explore la montée des groupes anti-avortement au Canada. La mobilisation se déroule ici et maintenant, au Québec. Tout au long du récit, la cinéaste présente également la riposte féministe et pro-choix qui s'organise partout au pays. Léa Clermont-Dion offre encore une fois un film coup de poing alliant une analyse incarnée à un regard critique qui lui est propre.

## Un peu d'histoire...

Dans les années 90, les femmes qui travaillaient à temps plein gagnaient en moyenne 83 % du salaire des hommes au Québec. Bien que l'écart se rétrécit, les femmes possèdent un patrimoine moins important que leur conjoint.

L'écart se creuse encore plus chez les couples non mariés où les hommes ont en moyenne 271 955 \$ de richesse, comparativement aux femmes n'en ayant que 151 895 \$. Il faut donc continuer la pression pour que cette inégalité s'arrête !

*« Il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Votre vie durant, vous devrez rester vigilantes. »*

— Simone de Beauvoir

